FICHE NAVETTE
Parcours d'excellence sportif

Annexe 4

1-L'élève inscrit en club, désirant poursuivre sa scolarité en parcours d'excellence sportif récupère la fiche navette auprès de son établissement d'origine (PP, CPE, principal) ***(Annexe 7 – admission en parcours d'excellence sportif),*** la remplit et la remet à sa ligue ou son comité sportif pour le recrutement.
Les représentants légaux des élèves, ou le chef d'établissement d'origine sont invités à saisir les vœux dans Affelnet-Lycée au plus tard le **Mardi 30 mai 2023.**

2-Après recrutement, chaque conseiller technique sportif (CTS) transmet la liste des candidatures validées par mail aux établissements d'origine.
3-Le chef d'établissement d'accueil transfère cette liste à l'adresse suivante : draio@region-academique-martinique.fr au plus tard le **Vendredi 9 juin 2023** pour traitement du dossier.

La sélection n'étant pas garantie,
Il est fortement conseillé à l'élève et à sa famille de formuler des vœux de repli.

INFORMATIONS LIGUE		
Désignation de la ligue sportive concernée :		
Filière sportive demandée par l'élève :		
Affectation sollicitée : ☐ 2nde GT	☐ 2nde professionnelle	
Établissement d'accueil demandé :		

INFORMATIONS ELEVE		
NOM :	Prénom :	Sexe : G ☐ F ☐
Né(e) le :		
Établissement d'origine :	Classe :	
Adresse de l'élève : Téléphone :		
Représentant légal : Adresse :		
Téléphone : 0 5 9 6	0 6 9 6	Email :

INFORMATIONS CTS/CTF		
Responsable du recrutement en filière sportive **Nom :**	**Prénom :**	
Téléphone : 0 5 9 6	0 6 9 6 :	Email :

Admission en pôle Outremer ou en pôle Espoir (Président de la ligue)	**Cachet de la Ligue sportive**	**Cachet de l'établissement d'accueil**
☐ Accepté ☐ Refusé	**Nom et signature du responsable**	**Nom et signature du chef d'établissement d'accueil**